

**ISRAËL ET TERRITOIRES
OCCUPÉS**

**Il est vital que l'équipe
d'établissement des faits des
Nations unies accomplisse la tâche
qui lui a été confiée**

Index AI : MDE 15/060/02

FLASH

Amnesty International s'est déclarée consternée par les informations selon lesquelles le gouvernement israélien a décidé de revenir sur l'engagement qu'il avait pris de coopérer avec l'équipe constituée par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, pour faire la lumière sur les événements qui se sont déroulés à Jénine.

En remettant en question la composition de cette équipe et en refusant de coopérer avec la Haut Commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, qui a été mandatée par la Commission des droits de l'homme pour se rendre dans les Territoires occupés, le gouvernement israélien foule aux pieds le désir exprimé par la communauté internationale d'établir les faits qui ont eu lieu à Jénine.

Le gouvernement israélien ayant affirmé qu'il n'avait rien à cacher, Amnesty International l'appelle à permettre à l'équipe d'établissement des faits des Nations unies d'accomplir sans délai la mission vitale qui lui a été confiée. _

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>